

PRESENCES AU CONSEIL MUNICIPAL**2019-021-DEL**

L'an deux mille dix-neuf, le cinq février, le conseil municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en Séance Publique à la Mairie, sous la présidence de Catherine JULLIEN-BRECHES, Maire de Megève.

Date de convocation30/01/2019
 Nombre de conseillers municipaux en exercice27
 Nombre de conseillers municipaux présents22

Présences

Catherine JULLIEN-BRECHES, Christophe BOUGAULT-GROSSET, Edith ALLARD, Jocelyne CAULT, Patrick PHILIPPE, Frédéric GOIJAT, Nadia ARNOD PRIN, Marika BUCHET, Catherine PERRET, Lionel MELLA, Annabelle BACCARA, François FUGIER, Samuel MABBOUX, Catherine DJELLOUL, Jean-Michel DEROBERT, Sylviane GROSSET-JANIN, François RUGGERI, Pierrette MORAND, Lionel BURILLE, Micheline CARPANO, Denis WORMS, Marie-Christine ANSANAY-ALEX.

Représentés

Jean-Pierre CHATELLARD (procuration à François FUGIER)
 Laurianne TISSOT (procuration à Catherine PERRET)
 Katia ARVIN-BEROD (procuration à Jocelyne CAULT)
 Laurent SOCQUET (procuration à Christophe BOUGAULT-GROSSET)
 David CERIOLI (procuration à Frédéric GOIJAT)

Excusés**Absents**

■ ■ ■

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, conformément à l'Article L.2121-15 du Code des Communes.

Jocelyne CAULT a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES SERVICES RESSOURCES (D.G.A.S.R.) – PÔLE FINANCES ET PROGRAMMATION (F.I.P.R.O.) – APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET PRINCIPAL

Objet**DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES SERVICES RESSOURCES (D.G.A.S.R.) – PÔLE FINANCES ET PROGRAMMATION (F.I.P.R.O.) – APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET PRINCIPAL****Rapporteur****Monsieur Frédéric GOJJAT****Vu** les articles L.1612-12 et L.2121-31 du code général des collectivités territoriales ;**Vu** l'avis favorable de la commission finances en date du 31 janvier 2019 ;**Vu** la Note brève et synthétique budget principal et budgets annexes.**Exposé**

En application de l'article L.1612-12 du code général des collectivités territoriales, l'arrêté des comptes de la commune est constitué par le vote du conseil municipal sur le compte administratif présenté par le maire après transmission, au plus tard le 1er juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable de la collectivité territoriale. Le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice. Le compte de gestion est soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut en constater ainsi la stricte concordance avec le compte administratif établi par l'ordonnateur.

Le compte administratif est dressé par l'ordonnateur de la commune, en l'occurrence, le Maire, Madame Catherine JULLIEN-BRECHES.

Les mouvements et résultats du compte administratif 2018 du budget principal peuvent être synthétisés comme suit :

	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévisions	56 809 259,93 €	56 809 259,93 €	38 390 042,07 €	38 390 042,07 €	95 199 302,00 €	95 199 302,00 €
Réalisations	49 237 347,53 €	50 952 444,32 €	26 758 457,75 €	28 319 900,03 €	75 995 805,28 €	79 272 344,35 €
Résultat de l'exercice		1 715 096,79 €		1 561 442,28 €		3 276 539,07 €
Excédent / Déficit antérieur reporté		4 392 265,21 €		2 579 978,95 €		6 972 244,16 €
Résultat de clôture		6 107 362,00 €		4 141 421,23 €		10 248 783,23 €

Le Compte administratif 2018 du Budget principal est disponible au secrétariat général.

Annexe

Note brève et synthétique - compte administratif 2018

Proposition

Le conseil municipal, l'exposé du rapporteur entendu, est invité à,

1. **CONSTATER** la concordance des écritures entre le compte de gestion du Trésorier et le compte administratif de l'ordonnateur,
2. **APPROUVER** le compte administratif 2018 budget principal sans réserve ni observation.

Intervention

Amendement

Adoption

Madame le Maire quitte la salle avant la présentation de cette délibération, elle ne prendra pas part au vote.

Conseillers Présents : 20
Procurations : 5
Ayant voté pour : 25
Ayant voté contre : 0
S'étant abstenu : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, à Megève.
Pour extrait conforme,

Certifiée exécutoire en vertu de la réception de la présente en Sous-Préfecture par télétransmission le 15 février 2019 et de sa publication par affichage à la porte de la Mairie, le 13 février 2019.

Le Maire,

Catherine JULLIEN-BRECHES





Mairie de Megève
1, place de l'Eglise
BP 23
74120 MEGEVE
Tél : 04 50 93 29 29

**Note brève et synthétique
Compte Administratif 2018
Budget principal et budgets annexes**

I. Propos préliminaires

A. Rappel généraux

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'année à laquelle il se rapporte. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

L'arrêté des comptes est constitué par le vote du conseil municipal sur le compte administratif présenté par le Maire après transmission, au plus tard le 1er juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable public. Le compte de gestion et le compte administratif doivent être strictement concordant.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité :

- La section de fonctionnement (gestion des affaires courantes),
- La section d'investissement, qui a vocation à préparer l'avenir.

Afin de permettre d'avoir une vision d'ensemble des comptes de la commune, il est proposé dans la présente note les éléments relatifs aux comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes eau, assainissement, parcs de stationnement, palais et COMEVEN.

B. Eléments de contexte

Le budget doit répondre au mieux aux préoccupations de la population tout en intégrant les contraintes liées au contexte économique, aux orientations du gouvernement dans le cadre du projet de loi de finances : maîtrise de la dépense publique, stabilisation des concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales et réflexion d'ensemble sur les finances locales à l'occasion d'un projet de loi spécifique au premier trimestre 2019.

En outre, le budget met en œuvre les objectifs généraux, tournés vers la population permanente et touristique et d'amélioration des services publics, déterminés par l'équipe municipale élue en 2014 ainsi que le plan d'économie, voté par le conseil municipal en 2016, suite aux résultats du contrôle de la chambre régionale des comptes.

Ce contexte économique incertain appelle donc à la prudence dans la constitution des budgets locaux.

C. Généralités

1. Section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel, l'entretien et la consommation de fluide des bâtiments, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, ...), à la valorisation du patrimoine immobilier (loyers notamment), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

2. Section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- En recettes :
 - Les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement),
 - Les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public, à la réfection du réseau d'éclairage public...),
 - Le FCTVA. Le FCTVA est une compensation de l'Etat à la commune, à un taux forfaitaire (16,404%), de la charge de TVA supportée sur les dépenses réelles d'investissement et que la commune ne peut pas récupérer par la voie fiscale.

A cela s'ajoute l'autofinancement que la commune dégage de sa section de fonctionnement.

II. Budget principal

A. Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Atténuations de charges	86 281,80 €	Charges à caractère général	6 775 907,69 €
Produits services	2 226 443,87 €	Charges de personnel	7 712 398,91 €
Impôts et taxes	24 485 824,91 €	Atténuations de produits	1 259 638,00 €
Dotations et participations	2 670 655,99 €	Autres charges de gestion courante	11 440 482,29 €
Autres produits de gestion courante	1 763 570,09 €		
Total des recettes de gestion courante	31 232 776,66 €	Total des dépenses de gestion courante	27 188 426,89 €
Produits financiers	694 008,61 €	Charges financières	789 563,00 €
Produits exceptionnels	18 812 608,39 €	Charges exceptionnelles	314 771,62 €
Reprise sur amortissements et provision	8 811,33 €	Dotations aux amortissements et aux prov	30 000,00 €
		Dépenses imprévues	- €
TOTAL des recettes réelles	50 748 204,99 €	TOTAL des dépenses	28 322 761,51 €
Opérations ordre transfert entre sections	204 239,33 €	Virement à la section d'investissement	- €
Opération ordre intérieur de la section	- €	Opération ordre transfert entre sections	20 914 586,02 €
		Opération ordre intérieur de la section	- €
TOTAL des recettes d'ordre	204 239,33 €	TOTAL des dépenses d'ordre	20 914 586,02 €
TOTAL	50 952 444,32 €	TOTAL	49 237 347,53 €

B. Vue d'ensemble de la section d'investissement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Subventions d'investissement	275 602,61 €	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	229 600,10 €
Emprunts et dettes assimilées	24 832,74 €	Subventions d'équipement versées	505 395,24 €
Immobilisations incorporelles	- €	Immobilisations corporelles	4 320 343,79 €
Subventions d'équipement versées	- €	Immobilisations reçues en affectation	- €
Immobilisations corporelles	- €	Immobilisations en cours	44 527,53 €
Immobilisations reçues en affectation	- €		
Immobilisations en cours	- €		
Total des recettes d'équipements	300 435,35 €	Total des dépenses d'équipement	5 099 866,66 €
Dotations, fonds divers et réserves	1 185 668,84 €	Dotations, fonds divers et réserves	61 187,82 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	- €	Subventions d'investissement	40 000,00 €
Autres subventions invest. Non transf.	- €	Emprunts et dettes assimilées	2 192 407,62 €
Dépôts et cautionnement reçus	- €	Compte de liaison: affectation BA	- €
Compte de liaison: affectation BA	- €	Participation et créances rattachées	- €
Participation et créances rattachées	- €	Autres immobilisations financières	17 143 000,00 €
Autres immobilisations financières	3 901 453,50 €	Dépenses imprévues	
Produits des cessions d'immo	- €		
Total des recettes financières	5 087 122,34 €	Total des dépenses financières	19 436 595,44 €
TOTAL des recettes réelles	5 387 557,69 €	TOTAL des dépenses réelles	24 536 462,10 €
Virement de la section de fonctionnement		Opération ordre transfert entre sections	204 239,33 €
Opérations ordre transfert entre sections	20 914 586,02 €	Opérations patrimoniales	2 017 756,32 €
Opérations patrimoniales	2 017 756,32 €		
TOTAL des recettes d'ordre	22 932 342,34 €	TOTAL des dépenses d'ordre	2 221 995,65 €
TOTAL	28 319 900,03 €	TOTAL	26 758 457,75 €

C. Eléments de compréhension

1. La masse salariale

Dans un contexte de plus en plus contraint, où des obligations nouvelles pèsent sur les collectivités territoriales, la commune cherche à conforter sa population locale et à dynamiser son tourisme. Cette démarche se traduit par la rénovation des équipements publics (crèches, écoles, établissements sportifs, médiathèque...) et le développement de l'offre touristique et de loisirs en mobilisant le patrimoine immobilier de la commune (hôtel, commerces, restaurant, casino...). La municipalité souhaite, en effet, offrir un service public de qualité tout en maintenant un dynamisme économique fort. Pour y parvenir, tout en maintenant une structure financière solide et pérenne, il est nécessaire d'identifier des économies et des recettes complémentaires.

Les élus et les services ont travaillé de concert à la recherche de marges de manœuvre, une attention particulière a été portée à la politique RH. La direction générale a mis en œuvre le volet RH du plan d'économie afin de répondre à l'objectif indispensable de maîtrise de la masse salariale. Toutefois il convient de veiller au développement, à la modernisation et à l'efficacité de l'organisation des services communaux afin de répondre aux attentes des usagers.

La masse salariale consolidée (budget principal, budgets annexes) s'établit à 12,9M€, en diminution de -3,74% entre 2017 et 2018. Au regard des efforts déployés pour optimiser la masse salariale et l'anticipation de charges nouvelles, GVT, effet du dégel des primes en 2020, il est raisonnable d'estimer que ce poste évoluera à la hausse lors des prochains exercices budgétaires.

2. Les charges à caractère générale

Les charges à caractère général s'établissent à 6,8M€ en augmentation de 6,50% soit 414K€ par rapport au CA 2017. La raison principale est la réalisation d'importantes dépenses de déneigement consécutives aux fortes chutes de neige de la saison 2017/2018. Ce poste souffre également de l'augmentation du coût des énergies (électricité, carburant).

3. Les subventions aux budgets annexes

Il est nécessaire de rappeler qu'un abondement du budget général à certains budgets annexes, lorsque les règles financières et comptables le permettent, évite d'augmenter de manière démesurée le coût du service ou permet de réaliser des opérations qu'il convient dans un souci de lisibilité comptable d'individualiser.

Des délibérations spécifiques sont adoptées par le conseil municipal visant la mise en place de ces subventions. Elles sont versées de manière échelonnée en fonction des besoins en trésorerie du budget annexe. Le montant définitif peut être inférieur aux estimations votées afin de correspondre aux besoins réels du budget annexe, des économies réalisées et des recettes générées.

En l'occurrence pour l'année 2018, les subventions versées ont été les suivantes :

En €	CA2017	CA2018	Evol CA2017/2018
Fonctionnement			
BA PK	367 041,10	150 000,00	-59,13%
BA Palais	6 215 942,05	5 729 585,84	-7,82%
BA COMEVEN	2 603 929,10	2 350 000,00	-9,75%
Total	9 186 912,25	8 229 585,84	-10,42%

4. Les dépenses d'équipement

Les investissements 2018 ont été réalisés à hauteur de 4,6M€. Les crédits de report en dépenses, à inscrire en 2019, s'établissent à 1,4M€. Ils sont financés par des ressources propres.

Les principaux projets d'investissement menés en 2018 correspondent aux opérations suivantes :

- **Enfance (1,37M€)** : équipements scolaire et périscolaire, équipements de sécurité, aménagements crèche, rénovation crèche, nouvelle aire de loisirs, réfection du toit de l'école, éclairage école ;
- **Administration générale et services publics (1,5K€)** : création aire de saisonniers, cinéma le Panoramic, équipements fondation Morand Allard, aménagements locaux police municipale, acquisition balayeuse, véhicules, sécurité publique, licences et logiciels, équipements et véhicules pour le déneigement ;
- **Voierie et réseaux (2,06M€)** : détection de réseaux, inspections d'ouvrages, éclairage (SYANE), travaux route de Cassioz, rue St François, chemin des Ivraz, panneaux entrée de ville, fibre optique, bornes de recharge de véhicules électriques, éclairage public, aménagements route du Jaillet, reprise réseaux secs rue de la poste, Chemin des Retornes, Livraz et Tour Magdelain, revêtement de route du Meu, Odier, Planay, Bouchet, travaux route Ed de Rothschild, panneaux d'affichage, réfection des ponts, escaliers du Chamois, poteaux incendie ;
- **Patrimoine bâti (319K€)** : inspections d'ouvrages, toiture alpage Chevan, dallage alpage Joux, réfection appartements, réfection entrée mairie, réfection toilettes publics, participation SIVOM pour travaux gendarmerie ;
- **Biens et équipements culturel (44K€)** : entretien chapelles, entretien ferme du Calvaire, étude structure musée, étude création espace culturel ;
- **Sport et loisirs (723K€)** : réfection terrain de foot, solde opération de restructuration du palais ;
- **Environnement (175K€)** : opération de ramassage du plomb ball trap, analyse de risques naturels, balisage de sentiers pédestre, aménagements de chemins, plantations, outillages espaces verts, ONF.

D. Endettement

1. Préambule

Il est nécessaire de rappeler que les dispositions du décret n° 2015-1893 du 29 décembre 2015 modifiant la méthode de calcul des ratios financiers pour les collectivités territoriales et les établissements publics bénéficiaires du fonds de soutien créé par l'article 92 de la loi n° 2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014 doivent être pris en compte aux fins de calcul des ratios relatifs au budget principal de la commune de Megève. Ce décret permet ainsi à ces collectivités, pour le calcul des ratios financiers relatifs à l'endettement, de déduire de l'encours de la dette le montant de l'aide restant à percevoir du fonds de soutien. En l'occurrence, la commune de Megève tient compte, pour le calcul de son montant d'encours à compter du 31 décembre 2015, d'un montant retraité du fonds de soutien alloué à la collectivité s'élevant à 9 701 175,48 €.

La commune tient à précisé que l'endettement important de 2015 correspond à la contrepartie des 20 M€ d'emprunt souscrit dans le cadre de la renégociation de l'emprunt structuré DEXIA et pour lequel il n'a pas été possible d'obtenir un versement du flux en deux fois.

2. Capacité de désendettement

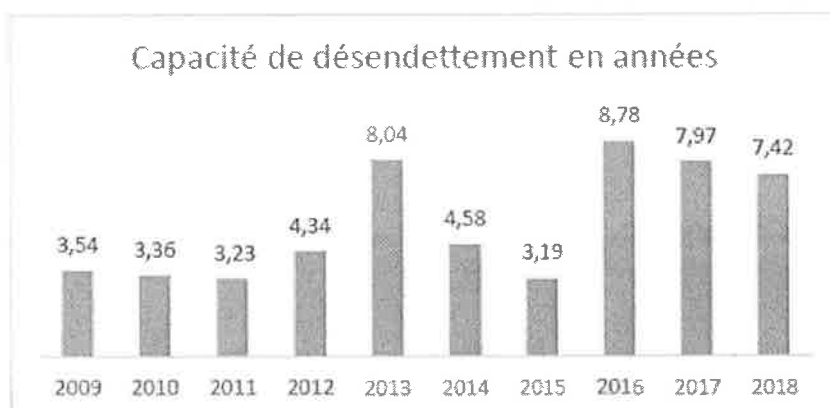
En €	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Endettement du budget principal 30	26 189 386	31 951 761	34 353 425	52 800 508	50 061 354	19 275 863	17 710 599
+ Endettement du budget annexe de l'eau	3 406 995	4 233 283	4 004 327	3 769 754	3 528 453	3 281 725	3 029 347
+ Endettement du budget annexe de l'assainissement	652 183	579 245	503 804	425 730	333 886	261 129	186 000
+ Endettement du budget annexe des parcs de stationnement	4 545 083	5 826 064	5 495 153	5 157 153	5 813 621	6 383 966	5 930 650
+ Endettement du budget annexe du Palais						27 981 219	25 930 831
= Endettement total (A)	34 793 647	42 590 353	44 357 739	62 153 145	59 737 314	57 183 903	52 787 427
CAF brute consolidée (B)	8 023 708,01	5 299 791,48	9 677 284,27	19 481 203,71	6 805 441,37	7 174 065,23	7 114 589,13
Capacité de désendettement en années (A/B)	4,34	8,04	4,58	3,19	8,78	7,97	7,42

La capacité de désendettement est un ratio de solvabilité qui met en rapport l'épargne brute de la commune et son encours de dette. Elle répond concrètement à la question théorique : en combien d'années la commune amortirait-elle sa dette si elle y consacrait toute son épargne brute ?

Le budget principal :



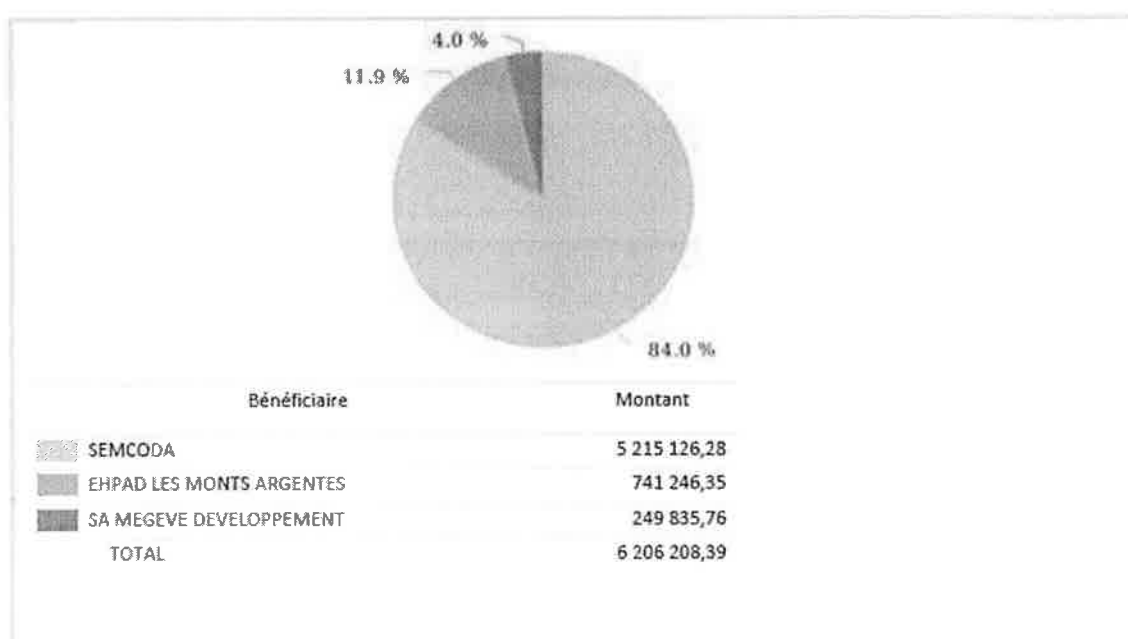
Le budget consolidé :



3. Dette garantie

Les garanties d'emprunt entrent dans la catégorie des engagements hors bilan, parce qu'une collectivité peut accorder sa caution à une personne morale de droit public ou privé pour faciliter la réalisation des opérations d'intérêt public. Le fait de bénéficier d'une garantie d'emprunt facilite l'accès au crédit des bénéficiaires de la garantie ou leur permet de bénéficier d'un taux moindre. La collectivité garante s'engage, en cas de défaillance du débiteur, à assumer l'exécution de l'obligation, ou à payer à sa place les annuités du prêt garanti. La réglementation encadre de manière très stricte les garanties que peuvent apporter les collectivités. Seules les garanties d'emprunts sont autorisées aux collectivités locales. L'octroi de garantie d'emprunt donne lieu à délibération du conseil municipal. Les garanties font l'objet de conventions qui définissent les modalités de l'engagement de la collectivité.

Les bénéficiaires sont les suivants :



III. Budget EAU

A. Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Atténuations de charges	125 737,53 €	Charges à caractère général	246 459,22 €
Ventes produits fabriqués, prestations	1 183 909,22 €	Charges de personnel	260 010,05 €
Produits issus de la fiscalité	- €	Atténuations de produits	191 027,00 €
Subvention d'exploitation	- €	Autres charges de gestion courante	1 743,43 €
Autres produits de gestion courante	40 255,36 €		
Total des recettes de gestion courante	1 349 902,11 €	Total des dépenses de gestion courante	699 239,70 €
Produits financiers	- €	Charges financières	117 749,29 €
Produits exceptionnels	9 537,96 €	Charges exceptionnelles	7 757,94 €
Reprises provisions semi-budgétaires	1 743,43 €	Dotations provisions et dépréciations	- €
		Dépenses imprévues	- €
TOTAL des recettes réelles	1 361 183,50 €	TOTAL des dépenses	824 746,93 €
Opérations ordre transfert entre sections	26 764,91 €	Virement à la section d'investissement	- €
Opération ordre intérieur de la section	- €	Opération ordre transfert entre sections	314 522,51 €
		Opération ordre intérieur de la section	- €
TOTAL des recettes d'ordre	26 764,91 €	TOTAL des dépenses d'ordre	314 522,51 €
TOTAL	1 387 948,41 €	TOTAL	1 139 269,44 €

B. Vue d'ensemble de la section d'investissement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Subventions d'investissement	2 007,00 €	Immobilisations incorporelles	24 945,42 €
Emprunts et dettes assimilées	- €	Immobilisations corporelles	68 579,07 €
Immobilisations incorporelles	- €	Immobilisations reçues en affectation	- €
Immobilisations corporelles	- €	Immobilisations en cours	4 110,02 €
Immobilisations reçues en affectation	- €		
Immobilisations en cours	- €		
Total des recettes d'équipements	2 007,00 €	Total des dépenses d'équipement	97 634,51 €
Dotations, fonds divers et réserves	- €	Dotations, fonds divers et réserves	- €
Réserves	175 569,18 €	Subventions d'investissement	- €
Dépôts et cautionnement reçus	- €	Emprunts et dettes assimilées	252 377,93 €
Compte de liaison : affectation BA	- €	Compte de liaison: affectation BA	- €
Participation et créances rattachées	- €	Participation et créances rattachées	- €
Autres immobilisations financières	- €	Autres immobilisations financières	- €
		Dépenses imprévues	
Total des recettes financières	175 569,18 €	Total des dépenses financières	252 377,93 €
TOTAL des recettes réelles	177 576,18 €	TOTAL des dépenses réelles	350 012,44 €
Virement de la section de fonctionnement		Opération ordre transfert entre sections	26 764,91 €
Opérations ordre transfert entre sections	314 522,51 €	Opérations patrimoniales	20 670,00 €
Opérations patrimoniales	20 670,00 €		
TOTAL des recettes d'ordre	335 192,51 €	TOTAL des dépenses d'ordre	47 434,91 €
TOTAL	512 768,69 €	TOTAL	397 447,35 €

C. Eléments de compréhension

Les recettes de fonctionnement sont stables par rapport à 2017 (-0,40%). Les charges de fonctionnement ont été maîtrisées (+1,56%). La masse salariale est en baisse (-9,63%) entre 2017 et 2018, mais il s'agit d'une circonstance ponctuelle résultant du non remplacement d'un agent en congés sans solde et d'un autre en congé parental.

Les investissements 2018 ont été réalisés à hauteur de 97 634,51 €. Ils sont financés par des ressources propres. Les crédits de report en dépenses, à inscrire en 2019, s'établissent à 295 207,33 €.

Les projets d'investissement menés en 2018 correspondent aux opérations suivantes :

- Soldes de marchés publics :
 - o Pompage de Cassioz : 4 110,02€
 - o Réseaux chemin des Retornes : 4 317 €
- Programme de détection de réseaux : 4 404,62 €
- Evolution des outils de relevés de compteurs et de logiciels associés : 13 509.50 €
- Travaux nouveaux :
 - o Route E. de Rothschild : 2081,33 € (report pour 2019)
 - o Rue Saint François : 28 618,60 € (report pour 2019)

IV. Budget Assainissement

A. Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Atténuations de charges	- €	Charges à caractère général	1 132 681,41 €
Ventes produits fabriqués, prestations	1 927 599,41 €	Charges de personnel	149 087,78 €
Produits issus de la fiscalité	- €	Atténuations de produits	93 000,00 €
Subvention d'exploitation	- €	Autres charges de gestion courante	1 918,59 €
Autres produits de gestion courante	- €		
Total des recettes de gestion courante	1 927 599,41 €	Total des dépenses de gestion courante	1 376 687,78 €
Produits financiers	- €	Charges financières	7 967,73 €
Produits exceptionnels	594,09 €	Charges exceptionnelles	13 771,52 €
Reprises provisions semi-budgétaires	1 915,03 €	Dotations provisions et dépréciations	4 000,00 €
		Dépenses imprévues	- €
TOTAL des recettes réelles	1 930 108,53 €	TOTAL des dépenses	1 402 427,03 €
Opérations ordre transfert entre sections	12 333,53 €	Virement à la section d'investissement	- €
Opération ordre intérieur de la section	- €	Opération ordre transfert entre sections	313 905,50 €
		Opération ordre intérieur de la section	- €
TOTAL des recettes d'ordre	12 333,53 €	TOTAL des dépenses d'ordre	313 905,50 €
TOTAL	1 942 442,06 €	TOTAL	1 716 332,53 €

B. Vue d'ensemble de la section d'investissement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Subventions d'investissement	- €	Immobilisations incorporelles	4 738,99 €
Emprunts et dettes assimilées	- €	Immobilisations corporelles	109 200,47 €
Immobilisations incorporelles	- €	Immobilisations reçues en affectation	- €
Immobilisations corporelles	- €	Immobilisations en cours	44,28 €
Immobilisations reçues en affectation	- €		
Immobilisations en cours	- €		
Total des recettes d'équipements	- €	Total des dépenses d'équipement	113 983,74 €
Dotations, fonds divers et réserves	- €	Dotations, fonds divers et réserves	- €
Réserves	97 299,31 €	Subventions d'investissement	- €
Dépôts et cautionnement reçus	- €	Emprunts et dettes assimilées	75 128,51 €
Compte de liaison : affectation BA	- €	Compte de liaison : affectation BA	- €
Participation et créances rattachées	- €	Participation et créances rattachées	- €
Autres immobilisations financières	- €	Autres immobilisations financières	- €
		Dépenses imprévues	
Total des recettes financières	97 299,31 €	Total des dépenses financières	75 128,51 €
TOTAL des recettes réelles	97 299,31 €	TOTAL des dépenses réelles	189 112,25 €
Virement de la section de fonctionnement		Opération ordre transfert entre sections	12 333,53 €
Opérations ordre transfert entre sections	313 905,50 €	Opérations patrimoniales	17 205,00 €
Opérations patrimoniales	17 205,00 €		
TOTAL des recettes d'ordre	331 110,50 €	TOTAL des dépenses d'ordre	29 538,53 €
TOTAL	428 409,81 €	TOTAL	218 650,78 €

C. Eléments de compréhension

Les recettes de fonctionnement sont en augmentation par rapport à 2017 (2,39%). Les charges de fonctionnement ont été maîtrisées (+2,18%). La masse salariale est en légère hausse (+5,16%) entre 2017 et 2018.

Les investissements 2018 ont été réalisés à hauteur de 113 983,74 €. Ils sont financés par des ressources propres. Les crédits de report en dépenses, à inscrire en 2019, s'établissent à 204 836,68 €.

Les projets d'investissement menés en 2018 correspondent aux opérations suivantes :

- Soldes de marchés publics :
 - o Pompage de Cassioz : 44.28€
 - o Réseaux Cassioz/Vargnes : 964€
 - o Réseaux chemin des Retornes : 13 716.55 €
- Programme de détection de réseaux : 3258.99 €
- Evolution des outils de relevés de compteurs et de logiciels associés : 1393.70 € (compte 2154)
- Travaux nouveaux :
 - o Route E. de Rothschild : 807.84 € (report pour 2019)
 - o Rue Saint François : 23 315.30 € (report pour 2019)

V. Budget Parcs de stationnement

A. Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Atténuations de charges	- €	Charges à caractère général	857 595,47 €
Ventes produits fabriqués, prestations	1 668 738,10 €	Charges de personnel	240 377,64 €
Produits issus de la fiscalité	- €	Atténuations de produits	- €
Subvention d'exploitation	150 000,00 €	Autres charges de gestion courante	4,11 €
Autres produits de gestion courante	44 746,64 €		
Total des recettes de gestion courante	1 863 484,74 €	Total des dépenses de gestion courante	1 097 977,22 €
Produits financiers	- €	Charges financières	234 899,44 €
Produits exceptionnels	20 541,56 €	Charges exceptionnelles	1 892,13 €
Reprise sur provisions et dépréciations	- €	Dotations provisions et dépréciations	- €
		Dépenses imprévues	- €
TOTAL des recettes réelles	1 884 026,30 €	TOTAL des dépenses	1 334 768,79 €
Opérations ordre transfert entre sections	67 217,86 €	Virement à la section d'investissement	- €
Opération ordre intérieur de la section	- €	Opération ordre transfert entre sections	623 599,93 €
		Opération ordre intérieur de la section	- €
TOTAL des recettes d'ordre	67 217,86 €	TOTAL des dépenses d'ordre	623 599,93 €
TOTAL	1 951 244,16 €	TOTAL	1 958 368,72 €

B. Vue d'ensemble de la section d'investissement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Subventions d'investissement	129 134,20 €	Immobilisations incorporelles	3 000,00 €
Emprunts et dettes assimilées	100 000,00 €	Immobilisations corporelles	13 553,00 €
Immobilisations incorporelles	- €	Immobilisations reçues en affectation	- €
Immobilisations corporelles	- €	Immobilisations en cours	- €
Immobilisations reçues en affectation	- €		
Immobilisations en cours	11 570,12 €		
Total des recettes d'équipements	240 704,32 €	Total des dépenses d'équipement	16 553,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	- €	Dotations, fonds divers et réserves	- €
Réserves	- €	Subventions d'investissement	- €
Dépôts et cautionnement reçus	- €	Emprunts et dettes assimilées	453 316,23 €
Compte de liaison : affectation BA	- €	Compte de liaison: affectation BA	- €
Participation et créances rattachées	- €	Participation et créances rattachées	- €
Autres immobilisations financières	- €	Autres immobilisations financières	- €
		Dépenses imprévues	
Total des recettes financières	- €	Total des dépenses financières	453 316,23 €
TOTAL des recettes réelles	240 704,32 €	TOTAL des dépenses réelles	469 869,23 €
Virement de la section de fonctionnement		Opération ordre transfert entre sections	67 217,86 €
Opérations ordre transfert entre sections	623 599,93 €	Opérations patrimoniales	15 400,00 €
Opérations patrimoniales	15 400,00 €		
TOTAL des recettes d'ordre	638 999,93 €	TOTAL des dépenses d'ordre	82 617,86 €
TOTAL	879 704,25 €	TOTAL	552 487,09 €

C. Eléments de compréhension

Les recettes de fonctionnement sont en augmentation par rapport à 2017 (+0,76%). La subvention d'équilibre versée par le budget principal à ce budget annexe est en baisse par rapport à 2017.

Les charges de fonctionnement ont été maîtrisées (+1,47%). La masse salariale est en baisse (-10,39%) entre 2017 et 2018, en raison du non remplacement d'un agent ayant quitté la régie.

Les investissements 2018 ont été réalisés à hauteur de 16 553 €. Ils sont financés par des ressources propres. Les crédits de report en dépenses, à inscrire en 2019, s'établissent à 81 858,50 €.

Les projets d'investissement menés en 2018 correspondent aux opérations suivantes :

- Diagnostic des parkings du village et de l'office du tourisme (3 000 €)
- Relevés Géomètre parkings de Rochebrune et Mont D'Arbois (17 166,50 €)
- Mission de maîtrise d'œuvre pour le parking du village (40 720 €)
- Remplacement de divers équipements : supports cycles, équipements informatiques, bornes de parkings, ... (13 923,12€)

VI. Budget Palais

A. Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Atténuations de charges	88,64 €	Charges à caractère général	2 615 183,56 €
Ventes produits fabriqués, prestations	2 452 628,82 €	Charges de personnel	3 092 798,31 €
Produits issus de la fiscalité	- €	Atténuations de produits	- €
Subvention d'exploitation	5 729 585,84 €	Autres charges de gestion courante	- €
Autres produits de gestion courante	33 431,16 €		
Total des recettes de gestion courante	8 215 734,46 €	Total des dépenses de gestion courante	5 707 981,87 €
Produits financiers	- €	Charges financières	884 348,28 €
Produits exceptionnels	11 352,08 €	Charges exceptionnelles	335,91 €
Reprises provisions semi-budgétaires	- €	Dotations provisions et dépréciations	10 000,00 €
		Dépenses imprévues	- €
TOTAL des recettes réelles	8 227 086,54 €	TOTAL des dépenses	6 602 666,06 €
Opérations ordre transfert entre sections	76 521,37 €	Virement à la section d'investissement	- €
Opération ordre intérieur de la section	- €	Opération ordre transfert entre sections	1 248 414,45 €
		Opération ordre intérieur de la section	- €
TOTAL des recettes d'ordre	76 521,37 €	TOTAL des dépenses d'ordre	1 248 414,45 €
TOTAL	8 303 607,91 €	TOTAL	7 851 080,51 €

B. Vue d'ensemble de la section d'investissement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Subventions d'investissement	479 184,00 €	Immobilisations incorporelles	80 554,84 €
Emprunts et dettes assimilées	- €	Immobilisations corporelles	746 942,88 €
Immobilisations incorporelles	- €	Immobilisations reçues en affectation	- €
Immobilisations corporelles	- €	Immobilisations en cours	- €
Immobilisations reçues en affectation	- €		
Immobilisations en cours	- €		
Total des recettes d'équipements	479 184,00 €	Total des dépenses d'équipement	827 497,72 €
Dotations, fonds divers et réserves	- €	Dotations, fonds divers et réserves	- €
Réserves	553 218,55 €	Subventions d'investissement	- €
Dépôts et cautionnement reçus	589,05 €	Emprunts et dettes assimilées	1 167 173,53 €
Compte de liaison : affectation BA	- €	Compte de liaison: affectation BA	- €
Participation et créances rattachées	- €	Participation et créances rattachées	- €
Autres immobilisations financières	- €	Autres immobilisations financières	18 589,05 €
		Dépenses imprévues	
Total des recettes financières	553 807,60 €	Total des dépenses financières	1 185 762,58 €
TOTAL des recettes réelles	1 032 991,60 €	TOTAL des dépenses réelles	2 013 260,30 €
Virement de la section de fonctionnement		Opération ordre transfert entre sections	76 521,37 €
Opérations ordre transfert entre sections	1 248 414,45 €	Opérations patrimoniales	- €
Opérations patrimoniales	- €		
TOTAL des recettes d'ordre	1 248 414,45 €	TOTAL des dépenses d'ordre	76 521,37 €
TOTAL	2 281 406,05 €	TOTAL	2 089 781,67 €

C. Eléments de compréhension

Les recettes de fonctionnement sont en augmentation par rapport à 2017 (+7,38%). La subvention d'équilibre versée par le budget principal à ce budget annexe est en baisse (-7,82%) par rapport à 2017.

Les charges de fonctionnement ont été maîtrisées (-0,74%). La masse salariale baisse légèrement (-1,60%) entre 2017 et 2018. Pour mémoire, le transfert de la masse salariale des agents du palais au budget annexe est intervenu pour le budget 2017.

Les investissements 2018 ont été réalisés à hauteur de 827 497,72 €. Ils sont financés par des ressources propres. Les crédits de report en dépenses, à inscrire en 2019, s'établissent à 230 202,96 €.

Les projets d'investissement menés en 2018 correspondent aux opérations suivantes :

- Réalisation du batardeau au niveau du bassin de balnéo permettant la séparation des parties intérieure et extérieure. Ces travaux permettront l'ouverture de la balnéo toute l'année (hors entretien).
- Audit technique et énergétique du Palais. Cet audit réalisé par la SPL OSER (actuellement en cours) a pour objectif de déterminer les travaux d'économie d'énergie pouvant être réalisés pour diminuer la consommation de fluides du bâtiment et optimiser sa gestion. Les travaux sont chiffrés, les économies d'énergie sont estimées et l'amortissement des investissements est également indiqué permettant d'avoir un panel clair de solutions. La SPL OSER doit également travailler avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage de la commune (D2X) sur des scénarii de restructuration de l'existant/économie d'énergie qui permettront à la collectivité de se positionner sereinement sur la suite du projet de rénovation.
- Etude vibratoire de la dalle de la salle des congrès : étude nécessaire dans le cadre du projet de restructuration afin d'étudier toutes les possibilités d'aménagement.
- Travaux sur la turbine : pour mémoire, cet équipement permet de créer de l'énergie électrique utilisée ensuite dans le bâtiment. Ces travaux permettront donc de réaliser des économies d'énergie dès leur réception.
- Etude pour la création d'un tennis couvert : en cours.
- Aménagements pour les activités enfants : poterie, escalade
- Travaux et aménagements au niveau du secteur aquatique : fournitures diverses, aménagement vestiaire, travaux de rénovation des plages du bassin extérieur, remplacement pompe de filtration
- Travaux et aménagements de la médiathèque : parquet, mobilier, équipements informations
- Travaux et aménagements de la patinoire : remplacement de verres, mise en œuvre de dalles
- Aménagements et changement du matériel du sport's bar avant prise d'effet du contrat de concession

VII. Budget COMM/EVEN

A. Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Atténuations de charges	3 888,78 €	Charges à caractère général	2 979 784,22 €
Ventes produits fabriqués, prestations	1 560 216,99 €	Charges de personnel	1 628 146,13 €
Produits issus de la fiscalité	- €	Atténuations de produits	- €
Subvention d'exploitation	2 350 000,00 €	Autres charges de gestion courante	- €
Autres produits de gestion courante	586 196,58 €		
Total des recettes de gestion courante	4 500 302,35 €	Total des dépenses de gestion courante	4 607 930,35 €
Produits financiers	- €	Charges financières	- €
Produits exceptionnels	28 659,51 €	Charges exceptionnelles	24,31 €
Reprises provisions semi-budgétaires	- €	Dotations provisions et dépréciations	5 000,00 €
		Dépenses imprévues	- €
TOTAL des recettes réelles	4 528 961,86 €	TOTAL des dépenses	4 612 954,66 €
Opérations ordre transfert entre sections	- €	Virement à la section d'investissement	- €
Opération ordre intérieur de la section	- €	Opération ordre transfert entre sections	39 226,96 €
		Opération ordre intérieur de la section	- €
TOTAL des recettes d'ordre	- €	TOTAL des dépenses d'ordre	39 226,96 €
TOTAL	4 528 961,86 €	TOTAL	4 652 181,62 €

B. Vue d'ensemble de la section d'investissement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Subventions d'investissement	- €	Immobilisations incorporelles	- €
Emprunts et dettes assimilées	- €	Immobilisations corporelles	30 582,39 €
Immobilisations incorporelles	- €	Immobilisations reçues en affectation	- €
Immobilisations corporelles	- €	Immobilisations en cours	- €
Immobilisations reçues en affectation	- €		
Immobilisations en cours	- €		
Total des recettes d'équipements	- €	Total des dépenses d'équipement	30 582,39 €
Dotations, fonds divers et réserves	- €	Dotations, fonds divers et réserves	- €
Réserves	23 710,68 €	Subventions d'investissement	- €
Dépôts et cautionnement reçus	- €	Emprunts et dettes assimilées	- €
Compte de liaison : affectation BA	- €	Compte de liaison : affectation BA	- €
Participation et créances rattachées	- €	Participation et créances rattachées	- €
Autres immobilisations financières	- €	Autres immobilisations financières	- €
		Dépenses imprévues	
Total des recettes financières	23 710,68 €	Total des dépenses financières	- €
TOTAL des recettes réelles	23 710,68 €	TOTAL des dépenses réelles	30 582,39 €
Virement de la section d'exploitation	- €	Opération ordre transfert entre sections	- €
Opérations ordre transfert entre sections	39 226,96 €	Opérations patrimoniales	- €
Opérations patrimoniales	- €		
TOTAL des recettes d'ordre	39 226,96 €	TOTAL des dépenses d'ordre	- €
TOTAL	62 937,64 €	TOTAL	30 582,39 €

C. Eléments de compréhension

Les recettes de fonctionnement sont en augmentation par rapport à 2017 (+30,35%). La subvention d'équilibre versée par le budget principal à ce budget annexe est en baisse (-9,75%) par rapport à 2017.

Les charges de fonctionnement ont été maîtrisées et ont fortement baissé (-21,20%). La masse salariale a été intégrée complètement en 2018, aussi n'est-il pas possible d'établir une comparaison sur ce poste.

Les investissements 2018 ont été réalisés à hauteur de 32 415,89 €. Ils sont financés par des ressources propres. Les crédits de report en dépenses, à inscrire en 2019, s'établissent à 1 833,50 €. Les projets d'investissement menés en 2018 correspondent aux achats de matériel et équipements nécessaires aux manifestations, au fonctionnement des services ou des équipements (matériels informatiques, matériels de contrôle d'accès, vidéoprojecteur...).

ARRETE – SIGNATURES

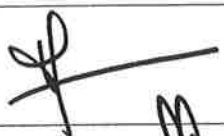
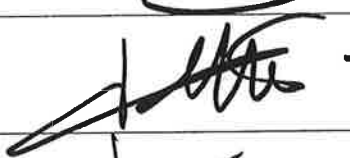
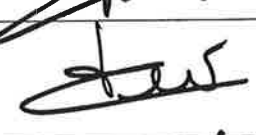
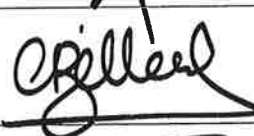
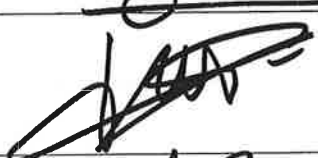
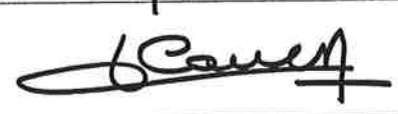
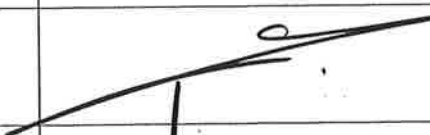
Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 20
 Nombre de suffrages exprimés : 25

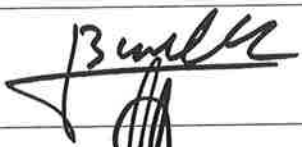
} **VOTES :** Pour : 25
 Contre : 0
 Abstention : 0

Présentée par Monsieur Frédéric GOUJAT et délibérée par le Conseil Municipal réuni en session, à Megève, le 5 février 2019.

Les membres du Conseil Municipal,

Membres du Conseil Municipal	Signatures
Catherine JULLIEN-BRECHES	
Christophe BOUGAULT-GROSSET	
Edith ALLARD	
Laurent SOCQUET (procuration à Christophe BOUGAULT-GROSSET)	
Jocelyne CAULT	
Patrick PHILIPPE	
Frédéric GOUJAT	

Nadia ARNOD PRIN	
Marika BUCHET	
Catherine PERRET	
David CERIOLI (procuration à Frédéric GOUJAT)	
Lionel MELLA	Arrivé à 8h17
Annabelle BACCARA	
François FUGIER	
Laurianne TISSOT (procuration à Catherine PERRET)	
Samuel MABBOUX	
Catherine DJELLOUL	
Jean-Pierre CHATELLARD (procuration à François FUGIER)	
Jean-Michel DEROBERT	
Katia ARVIN-BEROD (procuration à Jocelyne CAULT)	
Sylviane GROSSET-JANIN	
François RUGGERI	
Pierrette MORAND	

Lionel BURILLE	
Micheline CARPANO	
Denis WORMS	
Marie-Christine ANSANAY-ALEX	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture, le **15 FEV. 2019** et de la Publication le **13 FEV. 2019**

A Megève, le **15 FEV. 2019**

Le Maire,




Madame Catherine JULLIEN-BRECHES